

## 6.5. Un dispositif pour réduire la facture énergétique des PME wallonnes – Easy'Green

*Aviez-vous déjà pensé que l'énergie puisse devenir votre plus grande source d'économie ? Poser la question est probablement y répondre... Et pourtant, de plus en plus d'entrepreneurs mesurent l'avantage économique que peuvent représenter les investissements dans l'efficacité énergétique ou les énergies renouvelables. Le retour sur investissement peut être aussi rapide que profitable. Exemple à l'appui, avec l'entreprise RubberGreen, nous vous démontrons les bienfaits de ce dispositif (par Yves-Etienne MASSART).*

Un portefeuille bien rempli, doté de 52 millions d'euros, c'est l'enveloppe financière du dispositif Easy'Green, destiné à aider les entreprises à réduire leurs dépenses énergétiques. Easy'Green est un produit de NOVALLIA, elle-même filiale de la SOWALFIN. Mais les 52 millions d'euros du fonds ne sont pas que wallons. L'Europe est partenaire, via le programme FEDER.

Le mécanisme ? Investir pour un allègement de la facture d'énergie ! Tous les entrepreneurs wallons seraient ravis de voir leur facture d'énergie réduite. Cela dit, les investissements nécessaires pour y arriver peuvent en refroidir plus d'un. Et c'est à cela que servent ces millions : sous forme de prêts subordonnés ou de participation temporaire au capital, ils rendent possibles les transformations, les investissements et les innovations économes en énergies.

### **Nouvelle implantation**

Quoi de mieux qu'un exemple concret pour illustrer le potentiel du mécanisme de financement ? Le nom de la société RubberGreen résonne comme une évidence : elle n'a pas attendu Easy'Green pour se mettre dans le vert. L'entreprise recycle en effet le caoutchouc pour lui offrir un second emploi dans les domaines du bâtiment et de l'infrastructure ferroviaire.

Olivier Prud'homme en est le directeur exécutif et s'il a fait appel au mécanisme à Easy'Green, qui l'a soutenu à hauteur de 400.000 euros, c'est dans le cadre de la nouvelle implantation des installations de la société : « Notre nouveau bâtiment est la conséquence d'un incendie qui a eu lieu il y a deux ans, en février 2017. Cette catastrophe a détruit la totalité de notre installation de l'époque, soit 1.200 M2 de bâtiments. Notre priorité a été alors de redémarrer rapidement dans une installation provisoire, mais nous avons en parallèle le projet de reconstruire. Par chance, nous avons pu acheter un terrain adjacent de 8.000 m2, sur lequel nous allons à présent bâtir une nouvelle usine, nos bureaux et un espace de stockage couvert ».

Le budget total de ce projet est de 2,4 millions d'euros. C'est dire l'importance du financement de 400.000 euros d'Easy'Green. À lui seul, il couvre toute la partie énergie : production d'énergie propre, éclairages LED, pompe à chaleur, etc. Ce montant, lié aux dépenses énergétiques, est proportionnellement très important. « Au démarrage du projet de construction, nous prévoyons une consommation d'énergie en forte augmentation, de près de 200%. Nous avons donc rapidement pensé à l'intérêt d'une production d'énergies propres, mais nous nous sommes d'abord tournés vers des sociétés de tiers-investisseur. Puis en évaluant la possibilité de le faire en propriétaire avec Easy'Green, nous avons vu que ça avait des avantages certains. Nous en avons également profité pour combiner les choses nous avons placé nos panneaux solaires sur les toitures des zones de stockages extérieures. Et ce sont les panneaux qui rentabilisent cet espace couvert. Sans cela, nous ne l'aurions certainement pas fait ».

### **Rentabilité**

Comme pour tout investissement, la question se pose de savoir à quel moment ces investissements deviendront rentables 'Nous allons consommer la totalité de ce qu'on produit, ce qui couvrira entre la moitié et le tiers de nos besoins énergétiques. La rentabilité n'est pas très compliquée à établir. Aujourd'hui, le prix de l'énergie c'est une catastrophe. En novembre, nous avons eu une facture de 14.000 euros, ce qui est hallucinant.

Nous achetions le kWh à 30 cents. En temps normal, nous sommes plutôt à 8.000 euros de consommation d'électricité (45 MWh). Les entrepreneurs ne devraient plus se poser la question, parce que ce type d'investissement n'est pas un grand risque. Obtenir un financement via Easy'Green est si facile qu'il n'y a plus d'excuse".

Les chiffres parlent donc d'eux-mêmes : le budget total investi dans les installations productrices et économes en énergie se chiffre à 400.000 euros. Avec une facture mensuelle non indexée de 8.000 euros et une prévision d'économie mensuelle de minimum 4.000 euros, la rentabilité devrait être atteinte en un peu plus de 8 ans. Et, étant donné l'évolution attendue du cours de l'énergie, la rentabilité pourrait même être atteinte avant 5 ans.

En tant que directrice de Novallia, Anne Vereecke est à la tête d'Easy'Green. Le dispositif et les possibilités de soutien aux entreprises n'ont plus de secrets pour elle. "Nous avons débuté Easy'Green avec trois axes d'interventions : l'efficacité énergétique (des bâtiments et des process de production), la production d'énergie renouvelable dans l'entreprise et l'innovation. Pour chacune de ces thématiques, nous essayons de sensibiliser et d'accompagner les entreprises dans leurs démarches, en orientant vers les bons experts, les bonnes solutions. Notre mission principale est cependant avant tout de financer les projets, de les rendre possibles, à des conditions attractives. Avec un budget de 52 millions, nous avons les moyens de nos ambitions".

Elle le rappelle : Easy'Green est un dispositif ouvert, qui évolue en fonction des besoins liés aux thématiques environnementales et climatiques, et notamment en fonction des réglementations. "Ainsi, depuis juin 2018, nous avons une mission supplémentaire concernant les gaz fluorés (fort émetteurs de CO<sub>2</sub>) présents dans les systèmes de froid, et depuis plus récemment encore, ou sujet de l'économie circulaire ».

Avantage principal du dispositif, sa souplesse, pour mieux coller aux besoins de chaque entreprise : « Les PME bénéficient d'un financement vraiment plus facile, à des conditions attractives. Par exemple, nous pouvons intervenir sous la forme de prêts subordonnés, ne mobilisant pas de garantie. Nous offrons du temps : nos prêts peuvent avoir une durée de 10 ans, voire plus dans certains cas, et nous pouvons accorder une période de franchise pour le remboursement du capital (jusqu'à 2 ans), ce qui peut aider au démarrage du projet au niveau de la trésorerie de l'entreprise. Enfin, les conditions en termes de taux d'intérêt sont également favorables. En intervenant au côté du secteur privé, nous pouvons ainsi faciliter les investissements qui réduisent et la facture énergétique et les émissions CO<sub>2</sub>. Nous pouvons également financer jusqu'à 100% de certains investissements tels que le remplacement d'une chaudière ou le placement de panneaux photovoltaïques. Grâce à nous, l'entreprise ne débourse pas 1 euro pour réaliser ses investissements et peut affecter ses ressources à ses activités ».

C'est une évidence, « les PME ont clairement intérêt à se préoccuper de leur facture énergétique, d'abord parce que les prix ne vont pas baisser, ensuite en raison des enjeux climatiques, et de la fiscalité environnementale. Il y va également de l'image de l'entreprise à l'égard de ses clients, de ses employés, de ses fournisseurs. Une entreprise qui se projette dans l'avenir ne doit pas faire l'économie de ces questions environnementales. Dans ce domaine, on ne parle pas de rentabilité à 20 ans. Il y a de petits investissements qui sont immédiatement rentables pour l'entreprise ».

Et en ciblant bien les priorités, Anne Vereecke est même convaincue que les investissements sont généralement récupérés en moins de 5 ans.